

Impôt sur le revenu—Loi

plein emploi et que le plein emploi ne comporte une rémunération convenable.

Comme le rappellent les membres de la Commission Macdonald, il serait très facile pour les conservateurs et les libéraux de droite, et assurément pour les hommes d'affaires de droite, de chercher à supprimer tous les avantages sociaux dont bénéficient à l'heure actuelle les familles en promettant de consacrer ces fonds à un programme de revenu garanti qui en réalité perpétuerait la pauvreté. Or ce n'est pas ce que notre parti souhaite. Nous préconisons des emplois garantis pour ceux qui sont en mesure de travailler. Nous voulons des emplois convenablement rémunérés et à des taux très supérieurs au salaire minimum de 3,65 \$ l'heure, comme c'est le cas en Colombie-Britannique, ce qui est déplorable. Nous voulons que ceux qui ne peuvent pas du tout travailler ou qui ne peuvent travailler à plein temps bénéficient de suppléments de revenu qui au moins ramènent leur revenu au seuil de la pauvreté, afin qu'ils puissent commencer à sortir du cycle dégradant et démoralisant de l'indigence qui condamne leurs enfants à une pauvreté qui se perpétue de génération en génération.

Quand il s'agit de définir une politique sociale, il faut songer en particulier aux jeunes qui sont tellement défavorisés dans la société actuelle. Les jeunes ont besoin tout particulièrement de faire des études et de recevoir une bonne formation si on veut qu'ils aient un avenir. Beaucoup d'entre eux n'ont tout simplement pas accès aux études ou à une formation. Il faut que les frais de scolarité, surtout au niveau postsecondaire, soient raisonnables. En Colombie-Britannique, on a supprimé les bourses d'études. On devrait offrir des prêts sans intérêt afin que ceux qui ont la chance d'aller à l'université ou au collège ne se voient pas accablés d'une dette pouvant atteindre les 2 000 \$.

Les études au Canada ne doivent pas être réservés à une élite. Il ne faut pas accepter la proposition du ministre de l'Éducation de la Colombie-Britannique. J'ai honte de le dire, mais il a déclaré que les étudiants pauvres ne devraient pas demander à être admis à l'université s'ils n'en ont pas les moyens. Il exprime bien la philosophie du Crédit social épousée par l'actuel premier ministre qui était auparavant ministre de l'Éducation. Il croyait suffisant d'apprendre à lire, écrire et compter et que même cela pouvait être d'une qualité discutabile.

Nous ne voulons assurément pas revenir en arrière en ce qui concerne les programmes destinés aux jeunes. Des néo-démocrates fédéraux ainsi que le chef du parti provincial en Colombie-Britannique ont proposé la mise en oeuvre d'un programme qui garantit aux jeunes deux années d'études ou de formation, ou encore un emploi. Ce projet me paraît éminemment raisonnable. Pourquoi n'investirions-nous pas dans la jeunesse du pays, surtout lorsqu'elle court de si grands risques et est susceptible de faire des bêtises si elle n'a pas de revenu et perd tout espoir en l'avenir? Ce serait certainement un investissement sensé à faire.

En terminant, je voudrais prendre la défense des Canadiens. Ces dernières tiennent beaucoup aux allocations familiales, aux programmes sociaux et à la création d'emplois pour leurs enfants ainsi que pour elles-mêmes. Là encore, elles ont été fort déçues du discours du trône car on n'y prévoit pas de mesures concrètes destinées à favoriser davantage la parité

salariale. On n'y recommande pas l'obligation pour les employeurs de verser un salaire égal pour un travail d'égale valeur, ni de supprimer la discrimination systémique qui persiste, à mon grand regret, dans bon nombre des entreprises où travaillent les femmes.

Certes, le premier ministre a déploré dans son discours la situation des femmes battues, mais lorsqu'on l'a interrogé un peu plus tard à ce sujet, il ne s'est pas engagé sérieusement à prendre des moyens pour aider ces femmes à échapper à leur sort tragique, et à subventionner les foyers de transition et autres programmes connexes destinés à leur venir en aide lorsqu'elles cherchent à échapper ainsi que leurs enfants à la violence de leur conjoint.

● (1630)

M. le vice-président: La députée pourrait-elle s'en tenir au projet de loi C-11?

Mme Mitchell: Je croyais bien avoir fait le rapprochement, au début de mon propos, entre le crédit d'impôt pour enfants, qui est une mesure sociale, et une politique sociale globale comprenant également des programmes destinés aux femmes.

Un nombre de plus en plus grand de femmes ont la triple responsabilité de la famille, du ménage et, pour les plus chanceuses d'entre elles, d'un travail à plein temps qu'elles effectuent généralement pour un salaire de famine. Elle n'ont souvent personne sur qui compter pour les aider.

Il est grand temps que le gouvernement intervienne de façon décisive pour financer les services de garderie et de soutien de la famille. Une autre politique qui presse aussi concerne l'augmentation des avantages fiscaux et prestations pour les familles et du crédit d'impôt pour enfants qui doit être intégralement indexé et s'adresser également aux familles à revenu moyen.

Je rappelle, en terminant, que nous souscrivons à cette mesure, mais que nous continuons à demander d'autres mesures pour aider les familles canadiennes dans le cadre d'une politique plus globale.

[Français]

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre part aujourd'hui à ce débat sur les paiements anticipés du crédit d'impôt-enfant.

Monsieur le Président, c'était un engagement qui était clair de la part du gouvernement conservateur et c'est un engagement qui, je pense, était très important au niveau, justement, de l'aide aux familles à faible revenu et, automatiquement, aux enfants en bas âge.

Je me souviens, monsieur le Président, qu'au lendemain du Budget, soit au mois de février 1986, le Budget Wilson, j'ai eu la chance de faire un peu le tour principalement de la province de Québec et de rencontrer les gens d'un peu tous les milieux et d'un peu toutes les régions pour discuter, justement, du Budget de monsieur Wilson. Et partout où je suis allé, monsieur le Président, surtout en commençant par la belle circonscription de Trois-Rivières et en parlant de la circonscription de Roberval, en parlant de la circonscription d'Abitibi, en parlant de la circonscription de mon ami le président du Conseil du Trésor (M. de Cotret) et même j'ai rencontré des gens de la circonscription de Montréal—Sainte-Marie et tous étaient